



**PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE  
2018-2023**

**Mars 2018**

## TABLE DES MATIÈRES

### *Introduction*

1. Portée du plan institutionnel de la réussite 2018-2023.....	4
2. Évaluation du plan institutionnel de réussite 2011-2015.....	5
3. État de la situation .....	7
3.1 Évolution et caractéristiques de la clientèle .....	7
3.2 Taux de réussite aux programmes de DEC et AEC reliés (2012-2018) .....	9
3.3 Taux de réussite aux programmes d’AEC (2012-2018) .....	10
3.3.1 Attestation d’études collégiales – Gestion et services.....	10
3.3.2 Attestation d’études collégiales – Programmes de Design.....	13
4. Obstacles à la réussite et objectifs en découlant.....	13
5. Plan de réussite 2018-2023.....	18
6. Suivi des résultats .....	23

## Introduction

Dans sa démarche pour faciliter la réussite de ses étudiants, l'Institut Teccart, sous l'autorité de la Direction des études, a produit un premier plan institutionnel de réussite en octobre 2003 couvrant ainsi la période 2003-2007. Par la suite, en juin 2007, il a produit une nouvelle version de son plan institutionnel de réussite, portant son application jusqu'en 2010.

Suite à une démarche d'autoévaluation de l'efficacité de son plan de réussite pour la période 2003-2010, l'Institut a adopté en mars 2011, un rapport dans lequel on fait état des orientations à retenir pour la période 2011-2015 ainsi que les grandes lignes d'un plan d'action appelé à le supporter. L'ensemble fit l'objet d'une révision et d'ajustements en mars 2013.

Ce dernier plan se situait en continuité avec les politiques précédentes tout en retenant la recommandation de d'assurer que le libellé de la politique soit le plus succinct possible afin de favoriser l'appropriation par tous.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le plan de réussite 2018-2023 renouvelé à l'exception du fait que si certaines réalités demeurent, les changements rapides qu'a connu l'Institut Teccart au cours des dernières années ont apporté une situation nouvelle qu'il faut prendre le temps d'analyser et à laquelle il faut maintenant répondre. Cela exige une connaissance pointue des attentes du milieu afin d'ajuster les actions à considérer pour s'assurer de la réussite du plus grand nombre.

Convaincue que la participation à l'élaboration d'un plan de réussite contribue à sa diffusion et à une adhésion des membres de la communauté, il est apparu essentiel de faire appel à ceux et celles qui sont à même d'agir et mettre en place des actions concrètes et réalistes. C'est dans ce cadre que la direction a tenu à impliquer la Commission des études et l'ensemble de l'assemblée des enseignants à l'élaboration de ce plan ensuite soumis à la Direction générale et au Conseil d'administration pour approbation.

## 1. Portée du plan institutionnel de la réussite 2018-2023

Jusqu'à tout récemment, ce n'est qu'au campus de Montréal que des programmes de DEC étaient offerts:

- Technologie de l'électronique (243.BO), voie de spécialisation en Télécommunication (243.BA)
- Technologie de l'électronique industrielle (243.CO)
- Technologie de l'informatique (420.AO) avec les voies de spécialisation d'Informatique industrielle (420.AB) et de Gestion de réseaux informatiques (420.AC)

À l'hiver 2018, le campus de Brossard a reçu ses premiers étudiants au DEC de l'Éducation à l'enfance. Les DEC pré-universitaires en sciences de la nature et en sciences humaines se sont ajoutés tout récemment à l'offre de service de ce campus et déjà, plusieurs efforts sont consentis pour qu'en septembre 2018, les premières cohortes soient accueillies.

Par ailleurs, un certain nombre de programmes d'AEC sont offerts à l'un ou l'autre des deux campus. De 2015 à ce jour, treize (13) de ces programmes ont été actifs à un moment ou l'autre de la période :

- Télécommunication (ELJ.34)
- Instrumentation et automatisation (ELJ.35)
- Gestion de réseaux et téléphonie IP (LEA.BP))
- Informatique de gestion (LEA.BZ)
- Commerce international (LCA.AN)
- Design d'intérieur (NTA.1N)
- Design de mode (NTC0N)
- Design d'animation (NTL0P)
- Commercialisation de la mode (NTC.1G)
- Courtage en immobilier résidentiel (EEC2S)
- Techniques juridiques (JCA18)
- Techniques d'éducation à l'enfance (JEE.1B)
- Agence et courtage en assurance de dommages (LCA.DA)

Le PIR 2011-2015 accordait une attention plus particulière aux programmes de DEC et AEC reliés de Montréal du fait que certains AEC étaient plus difficiles à cibler compte tenu qu'ils n'étaient pas offerts à toutes les sessions. Malgré cela, un certain nombre de mesures prévues s'appliquaient indifféremment aux programmes de DEC et aux programmes d'AEC.

Cette fois, le plan 2018-2023 propose des mesures s'adressant indistinctement à tous les programmes. Certaines seront propres à la réalité particulière de chacun des programmes et seront davantage appuyées par les équipes départementales ou disciplinaires là où des équipes stables existent. Les autres programmes, moins stables, bénéficient d'une ressource qui assure les liens entre les différents chargés de cours.

## **2. Évaluation du plan institutionnel de réussite 2011-2015**

Avant d'entreprendre toute action, il est indispensable d'évaluer l'efficacité du PIR 2011-2015 afin d'analyser dans quelle mesure les objectifs élaborés ont été atteints et s'il convient de les reporter au plan 2018-2023. Le PIR 2011-2015 ciblait six (6) objectifs et proposaient des actions précises pour les atteindre.

**Objectif 1 :** Renforcer la transmission de l'information aux étudiants et aux enseignants, particulièrement en ce qui concerne les programmes, la PIEA et le PIR et s'assurer d'une bonne appropriation du PIR par les enseignants.

Ce premier objectif visait une meilleure information s'adressant à l'ensemble de la communauté du collégial dans son ensemble. Les moyens retenus passaient par une révision complète de la page web, une meilleure diffusion dans l'agenda scolaire de la PIEA et des mesures d'appui disponibles à l'ensemble des étudiants. Enfin, une migration du système de gestion pédagogique vers un autre mieux adapté aux besoins était prévu afin d'obtenir de meilleures données quant au suivi à faire au soutien à la réussite.

L'ensemble des actions prévues ont été entreprises et font dorénavant partie des procédures courantes. Non seulement, la page web a été complètement renouvelée, mais elle fait l'objet de mises à jour ponctuelles. En ce qui concerne la diffusion plus générale de la PIEA et des mesures d'appui disponibles, des informations ont été intégrées à l'agenda et la PIEA est désormais publiée sur la plateforme Omnivox. De plus, afin d'assurer une meilleure intégration des nouveaux étudiants, toutes les nouvelles cohortes de 1<sup>re</sup> session sont rencontrées systématiquement par la Direction des études à la rentrée, moment privilégié où sont expliqués la PIEA et ses mécanismes ainsi que les mesures d'appui offertes. Il faut ajouter que cet objectif visait aussi une meilleure information de l'ensemble des enseignants afin qu'ils soient en mesure de faire valoir les mesures d'appui existantes auprès de leurs étudiants et répondre aux questions concernant l'ensemble des programmes. Dans ce dernier cas, il n'est pas certain que cette mesure ait eu l'effet voulu si on considère que plusieurs programmes reposent essentiellement sur les épaules de chargés de cours à temps partiel qui vont et viennent selon des horaires précis.

**Objectif 2 :** Améliorer les performances en français des étudiants.

Tel que prévu, un test d'aptitude en français a été institué et a même fait l'objet de récentes améliorations le but étant de mieux détecter les lacunes des étudiants et de permettre d'élaborer des actions ciblées. Si l'outil existe et que des cours de mise à niveau sont proposés, les statistiques permettant de faire un suivi serré des étudiants concernés est déficient et il faut bien l'admettre, la situation perdure en raison entre autres de la provenance de la clientèle. L'amélioration du français demeure une préoccupation importante. Les taux de réussite fluctuent beaucoup et ceux de l'EUF dépassent rarement pour ne pas dire jamais les 60%. ([Tableau IB – Taux de réussite à l'EUF](#)) ([Tableau IA – Taux de réussite par cours - Formation générale](#))

**Objectif 3 :** Simplifier la gestion du programme de DEC en informatique

Cet objectif de permettre de distinguer les différents cheminements du programme d'informatique a été atteint. Les étudiants peuvent dorénavant choisir dès leur inscription s'ils suivront la voie de la réseautique ou de l'informatique de gestion. Même si l'implantation du nouveau programme ministériel est prévue prochainement, le collège a déjà pris les orientations nécessaires pour que celle-ci se fasse dans les normes tout en gardant la souplesse de gestion souhaitée.

**Objectif 4 :** Mettre à jour le matériel pédagogique dans certains programmes

À l'automne 2014, un effort financier considérable a été consenti pour procéder à l'achat de nouveaux équipements au niveau des DEC et AEC associés. Les nouveaux programmes d'AEC donnés à Montréal ont été complètement équipés et ont reçu les budgets nécessaires à leur implantation.

Il demeure maintenant à faire un travail de mise en jour continue des plans-cadre et d'adaptation des contenus en fonction de la réalité du marché du travail et des taux de réussite affichés. Surtout, il est essentiel de s'assurer de la standardisation des plans de cours ainsi que des contenus afin de permettre l'équité des chances pour tous.

De plus, l'élaboration de notes de cours écrites et communes pourrait sans doute contribuer pour beaucoup à augmenter le taux de réussite du fait que la maîtrise du français est loin d'être acquise par la clientèle issue majoritairement des communautés culturelles dont le français n'est pas la langue maternelle. Écrire une langue est toujours plus difficile que de la parler ou de se faire comprendre.

**Objectif 5 :** Diminuer le taux d'abandon

Les moyens retenus pour l'atteinte de cet objectif visaient à identifier les raisons pour lesquelles les étudiants abandonnaient en espérant pouvoir agir sur celles-ci. Or, les étudiants qui quittent le collège révèlent rarement les véritables raisons qui les poussent à

le faire et la peur de l'échec scolaire est rarement évoquée. On peut dire la même chose des abandons de cours qui sont faits avant la date butoir permettant de quitter un cours sans avoir la mention échec à son dossier. Quelques raisons familiales, de santé ou de manque d'argent sont évoquées, mais sans plus de détails. En bref, les moyens retenus se sont montrés inefficaces ou ont eu peu ou pas de portée.

Comme on le verra, la clientèle de Teccart est fragile. Il est difficile d'agir sur les vies personnelles des étudiants. En revanche, les taux de réussite donnent des informations précieuses sur les abandons particulièrement à la 1<sup>re</sup> session. Car, il faut en convenir, le retour aux études ne se fait pas toujours sans heurts et l'étude des taux de réussite peut servir à dégager certaines conclusions qui aideront à orienter les actions en vue d'une diminution des abandons. C'est peut-être là que devraient se situer les actions à entreprendre.

### **Objectif 6 :** Diminuer le taux d'absences aux cours

Au cours de la période couverte, la direction a veillé à ce que la prise des présences soit faite de façon rigoureuse ce qui a permis d'identifier les étudiants ayant un haut taux d'absentéisme et de faire le suivi nécessaire. Néanmoins, s'il est admis que le taux d'absences joue un rôle déterminant sur la réussite scolaire, dans le cas qui nous préoccupe, quelques mécanismes ont été mis de l'avant afin de le circonscrire. Comme il avait été prévu, les enseignants signalent de façon plus pointue les noms des étudiants se dirigeant vers un échec en raison de trop nombreuses absences. Ces étudiants sont ensuite rencontrés et font l'objet d'un suivi plus serré. À cet effet, la direction aurait avantage à faire un suivi plus serré auprès des enseignants qui ne se plient pas à cette mesure.

Mais, il faut l'admettre, plusieurs étudiants réussissent avec brio malgré de nombreuses absences. C'est pourquoi, la direction publie chaque semaine un rapport de justification des absences à l'intention des enseignants permettant à ces derniers de mieux gérer les situations qui se présentent.

## **3. État de la situation**

### **3.1 Évolution et caractéristiques de la clientèle**

La clientèle qui fréquente l'Institut présente des caractéristiques particulières. Dans le rapport d'autoévaluation de l'application de la PIEA produit en 2010, l'Institut écrivait : « On évalue que 75% à 80% de la clientèle est composée d'étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français, et que 35% à 40% est constituée d'étudiants étrangers dotés d'un visa. Ces caractéristiques de la clientèle posent à l'Institut Teccart d'importants défis... ». Peu d'étudiants issus de fin de cinquième secondaire, de nombreux étudiants qui ont déjà fréquenté des établissements de l'ordre collégial, plusieurs étudiants étrangers, la clientèle de l'Institut constitue une mosaïque particulière.

Au cours de la période 2012-2018, on constate que l'âge moyen de l'ensemble des étudiants a augmenté de cinq ans ce, quel que soit le diplôme visé. La clientèle du DEC est généralement plus jeune d'environ plus ou moins cinq ans comparativement à celle des AEC. De façon générale, la clientèle inscrite aux DEC et aux AEC associés est majoritairement masculine alors qu'inversement, celle inscrite aux autres AEC est de prédominance féminine. L'âge moyen au DEC est de 24 ans alors qu'il est de 30 ans pour les AEC ([Tableau II – Âge moyen de la clientèle](#)).

Au-delà des normes d'admissibilité à l'AEC, beaucoup d'étudiants inscrits à ces programmes détiennent déjà un diplôme. Certains étudiants ont des parcours d'études multiples. Ils cherchent une réorientation, une reconnaissance de leurs acquis et un sens professionnel permettant une meilleure insertion sociale.

À cela, il faut ajouter les conditions d'une clientèle plus âgée ayant des responsabilités plus lourdes et importantes : paiements de loyers, familles ayant de jeunes enfants et autres charges inhérentes. Ces caractéristiques font en sorte que plusieurs étudiants travaillent les soirs et les fins de semaine ou encore les journées où ils n'ont pas de cours. On peut en conclure qu'en dehors des cours, la disponibilité des étudiants est plutôt restreinte et des efforts multiples sont consentis pour concilier études et vie personnelle. Car, il faut convenir que l'hyper mobilité et l'hyper distraction qui découlent de ces situations sont souvent néfastes à tout nouvel apprentissage alors qu'apprendre requière temps et attention.

L'Institut Teccart répond donc actuellement beaucoup plus aux besoins d'une clientèle multiculturelle adulte possédant des responsabilités sociales importantes qui veut développer ses compétences et qui, non seulement veut intégrer rapidement le marché du travail, mais aussi la société en général dans le but d'améliorer son sort. À cela, il faut ajouter que certains étudiants arrivent avec des diagnostics de troubles psychoneurologiques reconnus par les autorités médicales. Cette clientèle émergente de plus en plus nombreuse canalise temps et attention si on veut la mener à la réussite.

([Tableau III – Taux de la clientèle émergente](#))

À l'augmentation de l'écart de l'âge moyen des cohortes s'ajoute une augmentation globale du nombre d'étudiants particulièrement à partir de la session d'hiver-2014, ([Tableau IV – Évolution de la clientèle](#)) moment où des actions importantes en termes de publicité et de rafraîchissement des installations en général ont été déployées. À cet effet, on constate que la croissance qui commence à l'hiver 2014 atteint un sommet à l'hiver 2016, puis, on observe une légère baisse. Cette baisse est attribuable à plusieurs facteurs. En premier lieu, tout porte à croire que la compétition a réagi à la part de marché de plus en plus importante que prenait l'Institut Teccart dans le paysage des collèges offrant des services similaires. Il ne faut pas négliger non plus l'intérêt des étudiants pour un programme donné. Si quelques domaines connaissent un intérêt soutenu, d'autres sont



liés à des circonstances particulières comme les besoins reconnus du marché en termes de pénurie de main-d'œuvre, c'est le cas par exemple, du domaine des assurances ou de l'informatique. Enfin, d'autres facteurs de moindre importance en apparence allant de l'aspect difficile de certains programme qui peut rebuter certains intéressés à l'instabilité temporaire récente qu'a connue l'équipe des conseillers en admission ont pu jouer un rôle déterminant.

### **3.2 Taux de réussite aux programmes de DEC et AEC reliés (2012-2018)**

Il est d'usage lorsque l'on veut étudier le taux de réussite d'un programme, d'utiliser le pourcentage des étudiants qui ont réussi dans les délais prescrits. ([Tableau V – Taux de réussite dans les délais prescrits](#)) Or, dans ce cas-ci, ces données ne permettent pas de tirer des conclusions éclairantes sur la situation. Deux facteurs expliquent ce phénomène : d'une part, comme nous l'avons vu précédemment, les caractéristiques de la clientèle laissent présumer des difficultés à réussir dans les délais prescrits, bien que cela étant dit, des actions facilitantes puissent être envisagées, d'autre part, jusqu'à tout récemment, en raison du petit nombre d'étudiants par programme, l'organisation scolaire faisait en sorte que malgré des échecs à certains cours, les étudiants avaient l'autorisation de poursuivre leurs études pour terminer leur programme dans des délais décentes compte tenu de l'offre des cours présentée. Ces va-et-vient entre les différentes cohortes font en sorte qu'il est difficile de suivre les étudiants à partir de l'année-session marquant le début de leur admission. Le chercheur est condamné au cas par cas ce qui ne permet pas de tirer des conclusions probantes. Il n'en reste pas moins que somme toute, de façon générale, les taux sont très bas particulièrement en ce qui a trait aux programmes de DEC.

Bien que le taux de réussite d'un programme dans les délais prescrits est une donnée précieuse, on comprendra que l'attention ici est davantage portée sur la réussite de chacun des cours d'un programme et le taux de réussite global de l'ensemble des étudiants, l'objectif étant de mieux cerner où se situent les difficultés rencontrées pour viser la réussite du plus grand nombre. Ainsi pour chaque programme, on trouvera en annexe, le taux de réussite de chacun des cours, le taux de réussite pour l'ensemble des étudiants de ce programme, DEC et AEC confondus, par session pour la période étudiée ainsi que le nombre d'étudiants ayant réussi chaque cours versus le nombre d'étudiants inscrits au cours, le taux de réussite n'étant pas toujours concluant compte tenu du nombre d'inscrits.

[Tableau VI – Électronique industrielle](#)

[Tableau VII – Télécommunication](#)

[Tableau VIII- Informatique de gestion](#)

[Tableau IX - Réseautique](#)

Ces données permettent de dégager certaines conclusions et interrogent celui qui les analyse. De façon générale en tenant compte de certaines nuances qui devront être

analysées par les équipes des différentes disciplines, on constate que la majorité des échecs se situe à la 1<sup>re</sup> session, tout diplôme confondu. Cette réalité touche autant les cours de la formation spécifique que ceux de la formation générale. C'est d'ailleurs après cette session que les départs sont les plus nombreux et font grimper les taux d'abandon. ([Tableau X – Taux de la persévérance](#))

On constate que le cours de mathématique est souvent une véritable hécatombe ([Tableau IA – Taux de réussite par cours - Formation générale](#)). Plusieurs explications peuvent être avancées. À titre d'exemple, compte tenu du type de clientèle, il y a peut-être trop longtemps que les étudiants ont fait des cours de mathématique et les notions préalables sont loin dans les mémoires. Un fait demeure, une faiblesse marquée est observée. On peut aussi se poser la question de l'intérêt de la clientèle pour un cours de notions abstraites alors que l'ensemble préfère les concepts concrets. Plus encore, quel moyen doit-on envisager si on considère que les devoirs et travaux exigent temps et patience alors que nos étudiants pour les raisons que l'on connaît sont peu disponibles?

### **3.3 Taux de réussite aux programmes d'AEC (2012-2018)**

#### **3.3.1 Attestation d'études collégiales – Gestion et services**

Au cours de la période étudiée, les attestations d'études collégiales reliées à la gestion et aux services à la personne ont regroupé le plus grand nombre d'étudiants. Certains programmes ont été donnés à certains moments de façon sporadique alors que d'autres se maintiennent session après session permettant à l'Institut d'améliorer l'enseignement dispensé par l'acquisition d'une expertise de ses équipes d'enseignants et travailler davantage à la réussite de ses étudiants.

#### **Techniques juridiques**

Accueillant un grand nombre d'étudiants, la clientèle de ce programme est pour ainsi dire complètement féminine. Sans doute, l'appât de salaires<sup>1</sup> alléchants et la pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine jouent un rôle déterminant dans l'intérêt porté à cette option. Ce programme a connu pour ainsi dire une véritable renaissance à l'automne 2013. En examinant les taux de réussite par cours, à quelques exemples près, l'ensemble se tient. Au cours des dernières années, le cursus a été révisé. Un cours de maîtrise du français a été ajouté et les deux cours de recherche documentaire et recherche informatisée en milieu juridique ont été fondus en un seul. À cet effet, il y a quelques fluctuations dans ces deux matières. Les premières sont probablement attribuables au fait que la maîtrise du français dépend du passé des étudiantes et des contenus privilégiés par les enseignants, les dernières le sont en raison d'un réajustement qu'il a fallu faire au niveau du contenu et

---

<sup>1</sup> Référence : <https://www.educaloi.qc.ca/jeunesse/les-metiers-de-la-loi/technicien-juridique>

l'instabilité de l'équipe des enseignants dans cette matière. ([Tableau XI- Taux de réussite Techniques juridiques](#))

Dans la période située entre les sessions A-2013 et H-2016, l'Institut a reçu dans ses deux campus en première session, 320 étudiants dont seulement 179 ont reçu leur diplôme pour un taux de réussite final de 56%. Ajoutons à cela que ce taux ne tient pas compte si les étudiants ont reçu leur diplôme dans les délais prescrits prévus.

Si on ne peut parler d'écarts importants entre les résultats des deux campus pour un même cours, pour la même période, on constate que les taux d'abandon après la 3<sup>e</sup> session sont relativement élevés. Toutefois, alors qu'ils se maintiennent relativement élevés au campus de Brossard, les taux tendent à baisser à celui de Montréal à l'exception de ceux du programme en langue anglaise. ([Tableau X – Taux de persévérance](#))

Pour contrer cette situation, il faut voir de plus près ce qui concerne l'uniformité des plans de cours, des contenus et des évaluations finales. Si on veut garantir une qualité des programmes, mais aussi que tous les étudiants aient une chance égale de réussir, il faut s'assurer d'une uniformité. Cela vaut d'autant plus que si les taux de réussite sont relativement bons, le nombre de diplômés laisse à réfléchir.

### **Éducation à l'enfance**

À l'instar du programme de technique juridique, ce programme est principalement féminin. Pour la période observée, sur les 362 étudiantes accueillies, 221 ont reçu leur diplôme soit un taux de diplomation de plus de 60%. Les taux de réussite dans ce programme sont particulièrement élevés et le taux d'abandon après les trois premières sessions demeure très bas en comparaison des autres programmes. ([Tableau XII – Taux de réussite Éducation à l'enfance](#))

Il y a quelques années, un plan-cadre a été développé et a été largement publié auprès des enseignants de ce programme. De plus, les professeurs qui ont participé à l'implantation du programme au campus de Montréal venaient en grande partie du campus de Brossard. Cela explique partiellement l'uniformité que l'on trouve dans les résultats même s'il faut en convenir, les évaluations finales ne sont pas nécessairement les mêmes entre les deux campus.

En contrepartie, il est important de signaler que les groupes de Montréal sont principalement constitués d'étudiantes d'origine culturelle diverse qui possèdent mal la langue française. Cette situation porte à croire que les exigences du cours de rédaction et résumé de textes ne sont pas toujours atteintes et que lors de la correction des travaux remis dans les autres cours, les enseignants tiennent peu compte de la qualité du français. Il faut revoir ce qui se fait pour s'assurer que les étudiantes aient un niveau de français acceptable. Car, comment peut-on avoir des résultats aussi élevés si des difficultés

majeures d'écriture et de syntaxe sont signalées? À cela, il faut souligner que compte tenu de l'abondance de la littérature dans le domaine, le plagiat dans les travaux est monnaie courante, on ne ménage pas l'utilisation du copier/coller.

Enfin, malgré le fait que le cursus soit toujours approprié, certains contenus devraient être revus afin de s'assurer que les futurs éducateurs et les futures éducatrices soient en mesure de faire face aux nouvelles réalités sociales avec lesquelles ils devront composer. La diversité sociale et culturelle est particulièrement présente dans le Grand Montréal.

Tous ces aspects doivent être considérés sérieusement d'autant plus que l'Institut donne depuis la session H-2018, le DEC en Éducation à la petite enfance et travaille actuellement à l'élaboration du plan-cadre.

### **Courtage immobilier résidentiel**

Le programme de courtage immobilier est un AEC étalé sur deux sessions donné de façon sporadique, ce qui a pour effet d'obliger le collègue à renouveler constamment son équipe d'enseignants. Si les plans de cours sont établis et les contenus définis, la perte de l'expertise de l'ancienne équipe fait en sorte qu'une supervision vigilante doit être faite. Surtout, les professeurs dans ce domaine ont tendance à ne pas laisser de traces de leur passage. Tout est à recommencer quand un des leurs quitte.

Pendant la période qui nous intéresse, trois cohortes ont complété leur formation dans ce domaine. Le taux de diplomation dépasse les 85%, c'est dire que pratiquement tous les étudiants réussissent l'ensemble des cours. Compte tenu de la petitesse des groupes, au plus un ou deux étudiants échouent. ([Tableau XIII – Taux de réussite Courtage immobilier](#))

Dans le cas de ce programme, ce qui nous intéresse plus particulièrement est le taux de réussite aux examens de l'OACIQ, organisme d'autoréglementation du courtage immobilier. Aux derniers examens de l'organisme, nos étudiants ont réussi dans une proportion de 50%. ([Tableau XIV – Résultats aux examens de l'OACIQ](#)) Il faut noter que seulement 8 candidats se sont présentés. Les résultats décortiqués démontrent que la compétence la moins réussie concernait celle des principes de base en matière de crédit hypothécaire. À cet égard, un des professeurs signalait que nos étudiants avaient quelques difficultés à utiliser la calculatrice graphique pour les calculs approximatifs concernant les hypothèques. Cependant, l'importance relative de cette compétence dans l'ensemble des examens n'était pas relevée. On possède peu d'indices sur les véritables faiblesses des étudiants et par le fait même, sur les correctifs qu'il serait judicieux d'apporter.

### **Assurances de dommages, Conseil assurances et services financiers, Commerce international et Commercialisation de la mode**

Ces quatre programmes connaissent un sort semblable à celui de courtage immobilier. L'ouverture de groupes dans ces domaines dépend de l'intérêt qu'ils suscitent. Habituellement de courte durée et malgré l'offre de service continue, ils sont donnés de façon sporadique à de petits groupes et la problématique de la stabilité de l'équipe enseignante entraîne inexorablement un manque d'uniformité au niveau du contenu des cours.

Il faut signaler aussi que pour pratiquer leur métier, les étudiants en assurances de dommages et conseil assurances et services financiers devront réussir les examens de l'Autorité des marchés financiers. À ce niveau, nous n'avons aucune donnée sur le taux de réussite des étudiants à ces examens. Afin de s'assurer de la pertinence des contenus même si les cours s'inspirent largement des cahiers de l'AMF, il serait intéressant de tenter d'établir des données concernant la réussite de ces examens. ([Tableau XV – Taux de réussite Assurances de dommages](#))

### **3.3.2 Attestation d'études collégiales – Programmes de Design**

Trois programmes de Design sont proposés : Design d'intérieur, Design animation 3D ainsi que Design de mode. Bien que les groupes de ces programmes comptent plus d'étudiants, ils ont été absents pendant quelques sessions. À ce titre, on peut considérer que le programme de Design de mode est à peu de choses près disparu.

Le retour en force de Design d'intérieur et Design Animation 3D au campus de Montréal fait en sorte qu'on se retrouve encore une fois dans la même problématique que pour certains autres programmes d'AEC. La perte constante d'expertise due au renouvellement de l'équipe des chargés de cours doit être considérée sérieusement car elle a un impact majeur sur l'équité et la justice de l'évaluation et de façon plus générale, sur le contenu des cours. Il est souhaitable d'encourager la stabilité des équipes dans ces domaines.

[Tableau XVI – Design de mode](#)

[Tableau XVII – Commercialisation de la mode](#)

[Tableau XVIII – Design d'intérieur](#)

[Tableau XIX – Animation 3D](#)

## **4. Obstacles à la réussite et objectifs en découlant**

À partir des informations recueillies et de façon à faciliter davantage la réussite de ses étudiants, l'Institut doit s'appliquer à lever les obstacles à la réussite suivants:

1. Lacunes dans l'information sur les programmes d'études, la PIEA et les mesures d'appui disponibles.

Si le site web attire la future clientèle à venir s'inscrire, c'est lorsqu'un futur étudiant rencontre un responsable à l'admission que se jouent certains enjeux. Choisir un

programme qui convient à la personne qui s'adresse à nous est primordial. Il ne s'agit pas ici seulement de satisfaire aux préalables justifiant l'inscription à tel programme ou à tel autre, mais surtout de permettre au futur étudiant de se projeter dans son choix éventuel afin de s'assurer de sa motivation à y être. Cette perspective passe inévitablement par une connaissance plus fine des programmes que les brèves descriptions que l'on peut trouver sur le web.

Il y a quelques années, l'Institut offrait des brochures explicatives propres à chacun des programmes. On y retrouvait une brève description du programme, les perspectives d'emploi dans le domaine, la liste des cours et une brève explication de leur contenu. Dans certains cas, on donnait aux futurs étudiants des précisions sur le matériel à se procurer et on les prévenait de certains achats qui seraient requis.

Une mise à jour de ces brochures pourrait être un outil précieux pour l'équipe des conseillers en admission car elles permettraient de répondre à d'éventuelles questions et même de donner des informations supplémentaires pouvant rassurer le futur étudiant comme entre autres les services de mesures d'appui et d'encadrement offerts.

L'augmentation de la clientèle au cours des dernières années pose un défi nouveau quant à la circulation de l'information. Pendant la période où la clientèle était moins nombreuse, il était plus facile de faire circuler l'information par le canal de l'informel puisqu'on se retrouvait pour ainsi dire en famille. Afin d'améliorer l'appropriation et la diffusion de la PIEA et des mesures d'appui disponibles, quelques actions concrètes ont déjà été mises de l'avant. Il faut assurément poursuivre les actions entreprises et s'assurer leur mise à jour, mais aussi élargir les canaux de diffusion de l'information en rendant plus facilement accessibles certains services. Une mise à jour de l'agenda scolaire, les présentations offertes lors de la rentrée de nouveaux groupes d'étudiants et la disponibilité des formulaires reliés aux dispositions de la PIEA à la réception du collègue doivent être considérées et faire l'objet d'un suivi. Toutefois, on pourrait potentiellement améliorer la diffusion de la PIEA en affichant les différents formulaires qui y sont reliés ainsi que certaines règles donnant plus d'informations sur les mesures d'appui disponibles sur Omnivox rejoignant ainsi directement les étudiants.

Les différents mécanismes et dispositions de la PIEA et les objectifs visés par le PIR ne peuvent être atteints sans une bonne connaissance de son contenu par les enseignants, premiers intervenants auprès des étudiants. Si on considère que la grande majorité des enseignants est composée de chargés de cours à temps partiel souvent inexpérimentés et préoccupés par des priorités professionnelles extérieures au collège limitant leur disponibilité réelle, l'élaboration d'un cahier des enseignants qui consignerait l'ensemble des mécanismes des politiques établies et du mode de fonctionnement général du collège pourrait contribuer à l'atteinte d'un tel objectif.

## 2. Faibles performances en français des étudiants

À leur arrivée à l'Institut, une proportion importante des étudiants ont de grandes lacunes dans la maîtrise de la langue française. L'Institut, conscient de cette réalité, consacre déjà beaucoup d'efforts pour y faire face. L'utilisation d'un test à l'entrée permet d'évaluer le niveau de maîtrise de la langue française par les étudiants et les plus faibles ont l'obligation de s'inscrire à un cours de mise à niveau en français. Cependant, des efforts plus importants pourraient être consentis afin d'identifier de façon plus pointues les lacunes et mieux concerter les actions à entreprendre.

De plus, le collège a placé en première session le cours de français propre dans lequel le français correctif occupe une bonne place. Il se doit de poursuivre ses efforts pour faciliter à ses étudiants l'amélioration de leur français car là encore, les performances démontrent le besoin d'agir. Le collège aurait avantage à revoir le fonctionnement du Centre d'aide en français. À l'heure actuelle, faute de données, on connaît peu ou pas les effets de cette mesure. Une meilleure connaissance de ce qui s'y fait aiderait possiblement à améliorer les retombées positives de cette mesure.

Afin de préparer adéquatement les étudiants à l'épreuve uniforme de français, il faut continuer à offrir des ateliers préparatoires quelques semaines avant l'examen. Surtout, il serait peut-être approprié de voir à ce que le contenu de ces ateliers soit en plus, intégré dans les cours de français qui jalonnent le parcours de l'étudiant.

Enfin, la qualité du français est l'affaire de tous et de toutes. Non seulement il faut voir à ce que les enseignants portent une attention particulière à la qualité de la langue française, mais par souci d'équité des chances, il faut faire en sorte qu'une mauvaise compréhension du français des étudiants d'origine étrangère ne soit pas la cause première d'échecs particulièrement en première session. Cela concerne évidemment aussi, les étudiants qui font un retour aux études et ceux qui ont des difficultés d'apprentissage qu'elles soient déclarées ou non. Dans un tel contexte, il serait sans doute approprié d'étudier la possibilité que dans les cours de la formation spécifique, des notes de cours ou des aide-mémoire soient remis aux étudiants afin d'améliorer leur écoute en classe. Pour plusieurs prendre des notes et écouter en même temps peut être ardu et contribuer à une plus grande distraction et par là même être un facteur de démotivation et par la suite, d'échec.

## 3. Offre des mesures d'appui

Depuis toujours, le collège offre une série de mesures d'appui : centre d'aide en français, journées de la réussite, tutorat par les pairs, ateliers préparatoires à l'EUUF, etc. Cependant, on connaît peu les retombées de ces mesures et ce que l'on en sait laisse croire que certaines améliorations devaient être apportées. ([Tableau XX – Participation à la](#)

[mesure : La Réussite](#)) Aussi, la mise sur pied de certaines mesures ne devrait pas nuire à d'autres. À titre d'exemple, le cours de mise à niveau de mathématique qui se donne pendant la période des périodes consacrées à la réussite fait en sorte que les étudiants qui y assistent sont coupés des autres ressources davantage axées vers la formation spécifique. Dans ce cadre, il serait opportun de revoir l'offre des mesures d'appui pour qu'il soit davantage adapté aux besoins des étudiants.

Cette analyse de l'offre devrait tenir compte des besoins de la clientèle. Or, il serait concurrentiellement fort utile de poursuivre toutes les mesures mise en place visant à inviter les étudiants ayant des difficultés d'apprentissage déclarées à se faire connaître.

Finalement, il serait intéressant d'étudier la possibilité de créer des plages de travail permettant aux étudiants d'avoir accès aux équipements du collège et aux locaux spécialisés du collège en dehors des heures de cours. L'ouverture des pavillons en raison des cours du soir permet probablement de le faire ou tout au moins d'y penser.

#### 4. Mise à jour du matériel pédagogique

Au cours des dernières années, les plans-cadre et les plans de cours ont fait l'objet de révision alors que d'autres ont été élaborés. Néanmoins, l'opération n'a pas été complétée pour quelques programmes et pour plusieurs raisons, certaines des actions liées à celle-ci ont été laissées en plan.

Il est impératif pour le collège de poursuivre ces initiatives sachant à quel point la standardisation des programmes qui en découle assure l'équité et l'égalité des chances et permet de mieux travailler à une amélioration des taux de réussite.

#### 5. Haut taux d'abandon

Le collège ne possédant pas de gymnases, les cours d'éducation physique ont été tenus à l'extérieur des cours pendant les soirs et les fins de semaine. Or, on l'a vu, les obligations des étudiants étant ce qu'elles sont, il est souvent impossible à ces derniers de participer pleinement aux cours. Beaucoup abandonnent les cours ou demandent des accommodements difficiles à gérer. Aussi, au cours de l'année scolaire 2017-2018, à titre de projet-pilote, afin de faciliter la participation de tous, deux journées pédagogiques jumelées ont été inscrites au calendrier officiel au cours desquelles, des sorties sportives ou autres activités sont prévues. On a constaté une diminution significative des abandons et un taux satisfaction élevé des étudiants. Cette mesure devra être reconduite et s'inscrire dans le présent plan de la réussite.

#### 6. Diminution du taux des absences

Dans le plan de réussite 2011-2015, on encourageait fortement les professeurs à enregistrer sur la plateforme Omnivox, les présences aux cours et à signaler à la direction,



les noms des étudiants qui se dirigeaient vers un échec en raison de trop nombreuses absences. Ce dernier volet a été plus ou moins escamoté et n'a pas donné les fruits escomptés. Pour y arriver, la direction devra établir pour une session donnée, un calendrier avec des dates butoir où les enseignants devront déclarer les noms des étudiants qu'ils considèrent à haut taux de risque d'échecs de façon à ce que des actions concrètes soient mises de l'avant.

Enfin, pour faciliter la gestion globale des classes, une liste des justifications des absences des étudiants est distribuée aux enseignants sur une base mensuelle. Cela permet entre autres de décider si tel étudiant ou tel autre pourra avoir droit à une reprise ou à un examen raté. Or, il serait plus efficace de remettre cette liste sur une base hebdomadaire afin de pouvoir réagir promptement. Plus on tarde à donner à un étudiant une reprise d'examen, plus ses chances de réussite diminuent.

## 5. Plan de réussite 2018-2023

### Objectif 1 : Renforcer l'information à l'ensemble de la communauté concernant la PIEA, les mesures d'appui et le PIR

Action	Responsable	Échéance
Mettre à jour des dépliants descriptifs des différents programmes afin de mieux renseigner les personnes désireuses de s'inscrire au collège et de s'assurer de leur motivation à y être	Direction des études Chef d'équipe des conseillers aux admissions	Janvier 2019
Rendre disponibles sur Omnivox, les différents formulaires liés à la PIEA	Direction des études	Septembre 2018
Mettre à jour les textes de l'agenda décrivant les mesures d'appui	Direction des études	Septembre 2018
Élaborer un cahier de l'enseignant afin de mieux faire connaître aux enseignants particulièrement aux chargés de cours des différents AEC, les mécanismes de fonctionnement du collège ainsi que ceux des politiques établies	Direction des études	Septembre 2019

**Objectif 2 : Améliorer les performances en français des étudiants**

<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéance</b>
Revoir le mode de fonctionnement actuel du Centre d'aide en français	Direction adjointe aux études	Septembre 2018
S'assurer que l'atelier de préparation à l'EUF soit offert de façon constante quelques semaines avant l'examen	Direction adjointe aux études	Septembre 2018
S'assurer que les éléments de contenu dont les étudiants ont besoin pendant l'examen de l'EUF, soient intégrés et renforcés dans les cours de français tout au long du parcours scolaire.	Direction adjointe aux études Équipe des enseignants de français	Juin 2019
Rendre disponibles aux étudiants des notes de cours écrites de tous les cours de la formation spécifique.	Direction des études Chef d'équipe	Septembre 2021

**Objectif 3 : Enrichir les mesures d'appui offertes aux étudiants**

<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéance</b>
Faire connaître aux futurs étudiants, les mesures d'appui disponibles dès lors de leur inscription au collège	Direction des études Chef d'équipe des Conseillers aux admissions	Janvier 2019
Encourager les étudiants qui ont des besoins particuliers en termes de mesure d'appui à présenter leur diagnostic dès leur arrivée au collège	Direction adjointe aux études	Tout au long de la période du PIR
Revoir l'organisation des mesures d'appui et leur gestion afin de s'assurer d'une plus grande efficacité	Direction des études	Juin 2019
Mettre sur pied un centre de récupération en mathématique	Direction des études	Septembre 2018
Prévoir des plages de travail pour permettre aux étudiants de profiter des équipements et des installations du collège en dehors des heures de cours.	Direction des études	Septembre 2018

**Objectif 4 : Mettre à jour le matériel pédagogique dans certains programmes**

<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéance</b>
Compléter les plans-cadre et les plans de cours ou leur mise à jour selon les programmes.	Direction des études	Janvier 2020
S'assurer de la standardisation des plans de cours pour un même programme		
S'assurer de la standardisation des évaluations certificatives		

**Objectif 5 : Diminuer le taux d'abandon**

<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéance</b>
Sensibiliser les professeurs et les chargés de cours par des ateliers appropriés aux différentes façons d'apprendre afin qu'ils optent pour des méthodes pédagogiques qui tiennent compte de ces différences favorisant ainsi la réussite scolaire	Direction des études	2015-2023
Poursuivre la nouvelle mesure de jumeler les journées pédagogiques afin de permettre aux étudiants de suivre leur cours d'éducation physique sans être pénalisés au niveau de leur travail et de leurs obligations en général	Direction des études	Mai 2018

**Objectif 6 : Diminuer le taux des absences**

<b>Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Échéance</b>
S'assurer que dès le premier cours, les enseignants aient consigné les absences sur Omnivox	Direction adjointe aux études	Début de chaque session
Établir un calendrier par session avec des dates butoirs où chaque enseignant devra signaler les noms des étudiants qu'il considère à haut risque d'échec en raison de ces absences afin qu'ils soient rencontrés	Direction adjointe aux études	Début de chaque session
Remettre la justification des absences des étudiants sur une base hebdomadaire	Direction adjointe aux études	Chaque semaine

## **6. Suivi des résultats**

Le suivi des résultats se fait de façon constante pendant toute la durée du PIR et de multiples façons.

### **6.1 Collecte des données**

La collecte des données se fait en continu afin d'alimenter les discussions des membres des différents départements et des intervenants qui en sont responsables. La Direction des études s'assure que les informations et conclusions tirées des nouvelles données soient acheminées aux responsables concernées, notamment les chefs d'équipe ou les membres experts consultés au besoin par la direction.

### **6.2 Évaluation annuelle des actions portées et objectifs ciblés**

Annuellement, la Direction des études assurera un suivi des objectifs énoncés dans le Plan de réussite et veillera à leur atteinte. Il en fera rapport à la Commission des études ou cas échéant, à un comité d'experts composé des directions adjointes et de professeurs des différents programmes afin de recueillir leurs recommandations permettant de valider la poursuite des objectifs établis. Dans ce cadre, certaines actions pourront être actualisées, ajoutées, corrigées voire même, abandonnées dans le but d'atteindre les cibles souhaitées.